



# NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

## • CAPACITÉ D'ACCUEIL

Il ne sera accepté que le nombre de personnes indiqué (y compris enfant en bas âge) pour une location et un seul véhicule par emplacement. Les informations données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément (dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi) devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante. En conclusion, toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc.

## • TARIFS

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison. À défaut de ce tarif connu, le précédent sert de base, et la rectification est faite 4 semaines avant votre arrivée. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la T.V.A. (10 %). Inclus dans le tarif : eau, électricité, télévision (selon camping) stationnement 1 voiture, accès aux piscines et les animations proposées par le camping, qui se déroulent sur le site. Exclus : frais de réservation par téléphone 32 €, par internet 28 € et 12 € pour les courts séjours, taxe de séjour, redevance écologique, assurance annulation et interruption de séjour (facultative), laverie et les animations organisées à l'extérieur du camping.

## • RÉSERVATION, MODALITÉS DE PAIEMENT

Attention : la facture sera éditée au nom donné lors de la réservation. La réservation est acceptée lorsque nous encaissons les arrhes (30 % de la somme totale). Paiement possible par chèque, mandat, carte bancaire, chèques vacances et espèces. Le solde du séjour est à régler 4 semaines avant votre arrivée (uniquement par carte bancaire, mandat, virement bancaire ou chèques vacances). Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous réglerez la totalité du séjour à la réservation par carte bancaire. La réservation est définitive après réception du solde de votre séjour et des cautions. À défaut du paiement intégral 4 semaines avant votre arrivée, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation.

## • CAUTIONS

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Les cautions sont de 250 € pour le locatif, 100 € pour le ménage, 30 € pour le pass barrière et 5 € par bracolet permanent. Elles vous seront demandées en même temps que le solde de votre séjour 4 semaines avant votre arrivée pour les campings 100% Aloa Vacances par carte bancaire. (16 chiffres + 3 chiffres du cryptogramme + date d'expiration). Pour les autres campings d'Aloa Vacances, cela se fera par chèque à votre arrivée. Ces cautions ne sont pas encaissées et sont restituées après état des lieux au départ du locataire, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés. Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire. En fin de séjour, un état des lieux de la location est effectué, celle-ci doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Le cas échéant, il sera facturé 100 € si besoin était.

## • ARRIVÉE AU CAMPING

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping ou de l'accueil Aloa Vacances, muni de la lettre de confirmation de la réservation définitive qui lui aura été adressée par courrier ou par mail après avoir soldé son séjour. En cas d'arrivée tardive, prière d'en aviser le camping. Aloa Vacances se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement s'il restait sans nouvelle 24 h après la date prévue. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise à Aloa Vacances. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons. En cas de litige, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès d'un médiateur au plus tard, dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de

la notification, Décret n° 2015-1382. Liste des médiateurs sur notre site internet.

## • MINEURS

Les mineurs non accompagnés d'un parent ascendant ne sont pas acceptés.

## • SÉCURITÉ

Les feux ouverts (bois, charbon) sont strictement interdits sur les parcelles. Possibilité de location de barbecue sur certains campings. Aire de barbecue commune au charbon sur certains campings. Pour plus d'informations nous contacter.

## • LES ANIMAUX

Les animaux ne sont autorisés que sous surveillance et tenus en laisse moyennant un supplément, sauf les chiens de 1ère catégorie « chiens d'attaque » (pit-bulls) et les chiens de 2ème catégorie « de garde et de défense » (rottweiler...) interdits. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent). Pour connaître la liste des camping acceptant les animaux, merci de nous contacter.

## • ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

(recommandée) - 4% du coût du séjour avec un minimum de 25 €. Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti. Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé. Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. S'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour.

## • ANNULATION

En cas d'annulation de votre part, nous retenons : Pour un séjour de 7 nuits et + : - Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 30% sur le prix du séjour - Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité du séjour. Week end : annulation 15 jours avant le séjour, une somme forfaitaire de 25€ sera retenue. Entre 15 jours et votre arrivée, la totalité sera retenue. Aucun rembourse-

ment ne sera accordé si le séjour est écourté du fait du locataire.

## • SPÉCIFIQUE : LOCATION D'HÉBERGEMENT

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un mobil-home, chalet ou bungalow. En hors saison : la location se fait à la nuitée ou à la semaine (les jours et horaires d'arrivée et de départ sont à prévoir avec le service réservation). Départs jusqu'à 16 h, en fonction du planning. En saison (juillet - août) : la location se fait pour une durée minimum de 7 jours. Arrivée possible le mercredi ou le samedi à partir de 16h. Départ possible le mercredi ou le samedi avant 12h.

## • SPÉCIFIQUE : LOCATION D'EMPLACEMENT

Les emplacements se louent à partir de 12h, départ avant 12h : 1) En hors saison : à la nuitée. 2) Du 01/04 au 09/07 et après le 20/08 : 2 nuits minimum. 3) En saison (9/07 - 20/08) : à la semaine du dimanche au dimanche.

## • ASSURANCE

Responsabilité civile voyage et villégiature OBLIGATOIRE.

## • VISITEUR

Admis après accord de l'accueil et règlement du droit d'entrée. Le visiteur devra quitter le camping avant 21h. Il a le droit d'utiliser les sanitaires et les aires de jeux...

## • DROIT À L'IMAGE

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, ALOA Vacances à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires des campings les Piroons, Oléron Loisirs, Riez à la Vie, les Flots Bleus exploités par ALOA Vacances. Dans le cas contraire vous devez le notifier par courrier recommandé accompagné de votre contrat dûment rempli. La signature du contrat implique que le preneur ait pris connaissance des présentes, qu'il renonce à leur donner une interprétation personnelle, et qu'il les accepte sans réserve. Les litiges qui ne seraient pas réglés à l'amiable seront soumis aux tribunaux des Sables-d'Olonne.

